

**Année 2025 - extrait du registre des délibérations
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Département du TARN – Arrondissement d'ALBI – Canton**

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
Publié le
ID : 081-218102283-20250408-DEL2025_05-DE

L'an deux mille vingt-cinq le 08 Avril 2025 à 20h30,
Le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SOULIES Claude, Maire.
Date de convocation : le 28 Mars 2025

Nombre de conseillers : en exercice 11, 7 présents, 8 votants.	
Présents : SOULIES Claude TURROQUES Guy JEANJACQUES Hervé CARTIER-LANGE Carole MAZERAN Jean-Pierre MENARDI Christophe ESCODIE Martine	Absents : SABY Laëtitia DURAND Quentin (procuration CARTIER-LANGE Carole) ZUBER Fabienne VERNHERES Jean-Philippe

Secrétaire de séance : JEANJACQUES Hervé

Délibération n° 05/2025 – Vote des taux des taxes communales 2025 (TFB, TFNB)

Le conseil municipal décide à l'unanimité, les taux pour l'année 2025, soit :

	Taux 2024	Taux 2025	Bases d'imposition 2025	Montant de l'impôt
Taxe Foncière (Bâti)	35.57 %	35.57 %	265 000	94 261,00 €
Taxe foncière (Non bâti)	23.77 %	23.77 %	34 500	8 201,00 €
Taxe Habitation	7.73 %	7.73 %	24 400	1 886 €
TOTAL				104 348,00 €
Allocation compensatrice				+ 1 552,00 €
Contribution coefficient correcteur				- 44 172,00 €
Produit fiscal attendu 2025				61 728,00€

Le produit fiscal attendu pour 2025 est de 61 728,00 €.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.

Le Secrétaire de séance
H. JEANJACQUES

Certifié exécutoire. Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le





COMMUNE : 228 ROQUEMAURE
ARRONDISSEMENT : 81 ALBI
FINANCES PUBLIQUES TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE GAILLAC

N° 1259 COM (1)

TAUX
FDL
2025

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	245 702	35,57	119,57	265 000	94 261	35,57	94 261
Taxe foncière non bâties (TFNB)	34 030	23,77	173,23	34 500	8 201	23,77	8 201
Taxe d'habitation (TH)	29 625	7,73	46,13	24 400	1 886	7,73	1 886
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total				104 348	104 348	>>>	>>>
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	8	9	
Taxe foncière non bâties (TFNB)			
Taxe d'habitation (TH)			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)			
Produit total souhaité			
Produit total de référence (total colonne 5)			
104 348			

Si la diminution sans lien
des taux a été décidée en 2025,
cochez la case

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
0				1 552	0	0	-44 172	-42 620

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
104 348		-42 620		61 728

Le Maire
Pour la Commune

Le 18 MARS 2025
Pour la Direction des Finances publiques,
ANNE-MARIE AUDUREAU

Le

Publié le

Envoyé en préfecture le 24/04/2025
Reçu en préfecture le 24/04/2025
ID : 081-218102283-20250408-DEL2025_05-DE